

AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE : QUELLES PISTES POUR LA FILIÈRE VIN ?



Audrey Bourrolleau est une figure influente dans le monde agricole, notamment dans la filière vin. Elle a été conseillère du président Emmanuel Macron et est co-fondatrice du campus agricole Hectar. Son implication dans la filière vin reflète son intérêt pour l'agriculture régénératrice et son engagement en faveur d'une transition vers des pratiques plus durables dans ce secteur.

Audrey Bourrolleau, figure éminente et porte-parole de l'agriculture régénératrice, partage sa vision et ses espoirs pour l'avenir de la filière vinicole.

Lors du salon Wine Paris, Audrey Bourrolleau, porte-parole de l'agriculture régénératrice, a mis en lumière la nécessité de reconsidérer l'ensemble de la chaîne de valeur, de la terre jusqu'à la table. Citant l'exemple de sa ferme pilote de plus de 300 hectares. Elle insiste sur l'importance de tester et d'innover. « *En deux ans d'activités, nous avons accueilli plus de 10 000 personnes et 2 000 jeunes pour les sensibiliser à tous ces changements, tous ces enjeux* » explique-t-elle.

La viticulture régénératrice : un impératif environnemental

La viticulture régénératrice, prônée par Audrey Bourrolleau, vise à prendre soin du capital naturel tout en produisant des vins de qualité. « C'est prendre soin de son capital, en essayant de mettre en place des pratiques de couverture des sols ; il n'y a pas comme dans d'autres labels une définition très stricte de ce qu'est la viticulture régénératrice » explique-t-elle.

« C'est un objectif de moyens : comme on prend soin de sa peau, prend soin de sa terre. On va mettre en place de l'enherbement, des couverts végétaux, un certain nombre de pratiques qui peuvent même aller jusqu'à l'agroforesterie et dont on sait scientifiquement qu'elles permettent une meilleure portance des sols, une meilleure capacité par les systèmes racinaires. Ces pratiques permettent d'éviter du ruissellement et de lutter contre l'érosion, en plus de capter du carbone » poursuit-elle.

Les défis de la transition

Malgré ses avantages écologiques indéniables, la viticulture régénératrice rencontre encore des obstacles majeurs. Audrey Bourrolleau en identifie deux : la variabilité des conditions météorologiques et la rentabilité économique.

Un des principaux défis soulevés est celui de la sécurisation des pratiques agronomiques. « Chaque année, on joue tout dans un contexte du vivant qui évolue et des conditions météo qui ne sont pas les mêmes. Une pratique agronomique valable l'année N ne l'est pas forcément l'année N+1. Donc il y a une prise de risque de l'entrepreneur qui aujourd'hui n'est pas forcément sécurisée pour aller vers ces nouvelles pratiques. De plus, les coûts de transition vers des pratiques régénératrices peuvent être élevés, sans

garantie de retour sur investissement immédiat » ajoute-t-elle.

Elle insiste sur le besoin de soutenir financièrement les viticulteurs dans leurs transitions vers des pratiques plus durables, notamment en rémunérant le carbone stocké dans les sols à sa juste valeur.

La juste rémunération du carbone : un défi économique majeur

Citant les études de l'INRAE, Audrey Bourrolleau souligne que les sols de vigne en France peuvent capter une quantité significative de carbone, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique. « Malheureusement, aujourd'hui le carbone n'est pas payé au prix suffisant pour couvrir les pratiques », déplore-t-elle.

Audrey explique que le prix moyen d'une tonne de carbone en France oscille entre 30 et 50 euros, mais que les agriculteurs ne perçoivent souvent qu'une fraction de ce montant en raison des intermédiaires et des frais de transaction. « Ce qui reste à l'agriculteur finalement : 25 à 40 euros pour faire de la viticulture régénératrice », explique-t-elle.

Pour Audrey Bourrolleau, la juste rémunération du carbone est un levier essentiel pour encourager les agriculteurs à adopter des pratiques durables. Aussi appelle-t-elle à une action collective visant à inciter les entreprises et les collectivités à rémunérer les agriculteurs pour leur engagement en faveur de l'environnement. En valorisant le carbone « made in France » à sa juste valeur, il serait possible de soutenir financièrement les pratiques agricoles régénératrices et d'assurer la transition vers une agriculture plus durable.

Elle souligne également l'importance du levier social dans la transition vers une viticulture régénératrice. Des pressions sociales croissantes et la nécessité de former et de retenir une main-d'œuvre qualifiée constituent des enjeux majeurs pour les exploitations viticoles.

Valorisation des sols dans les transactions foncières : un levier pour l'avenir

Pour Audrey Bourrolleau, il est naturel d'intégrer la qualité des sols dans les transactions foncières, en s'inspirant du modèle de valorisation des biens immobiliers. « Je crois que pour celles et ceux qui ont acheté un bien immobilier une fois dans leur vie, vous n'achetez pas une passoire thermique d'un appartement au même prix qu'un appartement qui a été rénové », explique-t-elle. Elle plaide en faveur de l'introduction d'indicateurs de qualité des sols dans les contrats de location ou de cession foncière, permettant ainsi de valoriser comptablement les exploitations qui ont pris soin de leur capital naturel.

Selon elle, ce dispositif, offrirait un moyen de soutenir les agriculteurs et les viticulteurs dans leur transition vers des pratiques durables. « C'est aussi un moyen de remonter un peu la valeur de nos exploitations », témoigne-t-elle. En effet, la valorisation des sols peut contribuer à faciliter la transmission des exploitations agricoles en assurant une juste rémunération des pratiques écologiquement responsables.

Audrey Bourrolleau reste optimiste quant à l'avenir de la viticulture régénératrice. « Nous avons des leviers économiques, techniques et sociaux pour faciliter la transition », affirme-t-elle. « En valorisant le carbone, en favorisant la biodiversité et en investissant dans la formation des agriculteurs, nous pouvons créer un avenir durable pour la viticulture ».

Isabelle Gibier